

Le comité Sud-Francilien et les clubs organisateurs vous convient à participer à la :



PHASE 2 DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Dimanche 24 novembre 2019

3 parties à partir de 10h

2 centres sur le comité (L'HAY-Les-ROSES, MELUN):

L'Hay-les-Roses (45 places), Moulin de la Bièvre, 73 rue Larroumès

Inscriptions : **Yann Melnotte** 16 avenue Fernand Forest 91120 Palaiseau

Tél. : 01.60.10.02.82 / 06.43.54.55.52, Mél : yann.melnotte@sfr.fr

En cas de problème le jour de l'épreuve : 06.43.54.55.52

Melun (70 places), Espace Saint-Jean (adresse habituelle du club)

Inscriptions : **Marie-José Lormail** 12 le Moulin à Vent 77590 Chartrettes

Tél. : 01.60.69.57.60 / 06.81.14.91.91, Mél : robertlormail@orange.fr

En cas de problème le jour de l'épreuve : 06.81.14.91.91

Cette phase est ouverte à tous les licenciés classés en 3^e ou 4^e série, ou qualifiés à l'issue de la phase 1.

Elle se déroule en 3 parties pré-tirées jouées simultanément, en une seule journée et en même temps, dans tous les centres.

Sont qualifiés pour la phase 3 : les P premiers joueurs du classement de la phase 2 : P étant le plus élevé des deux nombres, P1 = 50 % des joueurs ayant participé à ladite phase, et P2 = 50% de la participation moyenne sur celle-ci et les 3 précédentes de même niveau, avec toutefois un plafond à 60% des participants à la phase 2 concernée. Il n'y a pas de remplaçants. Mêmes dispositions pour la fixation de la barre « jeunes ».

Renseignements et inscriptions à adresser au centre concerné avant le 21 novembre 2019

droits d'inscription : 16€ (gratuit pour les jeunes nés en 1994 et après)

Merci de mentionner votre nom et "Phase 2" au verso du chèque libellé à l'ordre du Comité Sud Francilien.